

INFO CGT **DES TERRITORIAUX DE BEZONS**

À Bezons :

CTP du 22 FEVRIER 2017 :

➤ **Nous avons voté « contre » la création d'une police municipale.** Nous n'avons pas de garantie sur l'avenir des ASVP. Certains services, comme le service municipal de la jeunesse, si utile pour l'insertion des jeunes, a vu son nombre d'agents diminuer de 10 à 4 en quelques années. Nous pensons que la jeunesse est une priorité absolue.

➤ **ERRATUM** - Nous vous avons annoncé dans notre première lettre de mars que : « malgré le vote « contre » de certains élus municipaux lors du CTP du 22 février, nous avons obtenu, une nouvelle fois, **la récupération des jours fériés qui tombent un samedi ou dimanche** (ou lundi pour le service jeunesse et la médiathèque). »

Mais l'avis des élus de la municipalité semblant plus important que celui des élus du personnel, la municipalité a décidé de suivre le vote majoritairement négatif de ses propres représentants (Arnaud Gibert, Martin Lolo et Françoise Salvaire avaient voté contre la récupération). **Par conséquent, les jours fériés tombant un jour habituellement non travaillé NE SERONT PLUS RÉCUPÉRABLES ce qui correspond cette année à 2 jours pour la majorité des agents et 6 jours pour ceux de la médiathèque et du SMJ.**

En profitant du climat politique anti-fonctionnaires, certains élus municipaux, commencent leurs attaques. Leur vote en annonce certainement d'autres... Il va falloir s'y habituer et accepter les « coups » ou commencer à se réveiller et apprendre à lutter collectivement !

➤ **Demande de fermeture des services de la petite enfance,** pour favoriser le travail de nos collègues en crèche. Nous avons voté « pour » les différentes propositions de dates de fermetures exceptionnelles pour 2017 et 2018.

➤ **Demande de fermeture de l'accueil 2 CCAS le samedi matin,** vu que la fréquentation des usagers est proche de zéro. Nous avons voté « pour » cette fermeture. Cela aurait permis aux agents de réorganiser leur travail dans de meilleures conditions sur l'ensemble de la semaine. Ce n'est pas le choix de tous les élus de la municipalité. Ce sera donc reporté

...

➤ **Proposition d'organisation de la DIRECTION ENFANCE-ÉCOLES** (secteur administratif). Nous avons rencontré les agents et avons fait remonter l'ensemble de leurs inquiétudes. N'ayant pas de garanties suffisantes sur les améliorations que cette organisation apportera au service et au personnel, nous nous sommes « abstenus ».

➤ Notre première lettre d'information de mars semble avoir retenu l'attention de l'élu au personnel. Nous n'avons pas eu le temps de la distribuer à tous les agents. Nous le remercions donc d'avoir diffusé, par mail, l'intégralité de notre paragraphe sur la souffrance au travail à la majorité des encadrants.

Avec des conditions de travail aussi « exceptionnelles » à Bezons, il serait donc « inacceptable » que les agents ne soient pas épanouis, si on en croit son mail dénonçant notre communication « odieuse » :

- Il constate que nous faisons 35 h hebdomadaires, est-ce pour lui insuffisant ?
- Un nombre d'agents largement « suffisant dans les services », selon lui encore,
- Par ce mail, Il essaie de nous diviser et opposer les encadrants au reste du personnel. Petite mise au point : nous n'appelons pas à la délation à l'encontre de l'encadrement mais, au contraire, nous appelons TOUS les agents à nous faire remonter les dysfonctionnements dans leurs services, pour trouver ensemble des solutions et améliorer nos conditions de travail.
- Nous dénonçons des souffrances et des dégradations de conditions de travail mais il faudrait, selon lui, les minimiser car la ville fait de beaucoup d'efforts avec : la fourniture de vêtements, des équipements de sécurité, un matériel renouvelé, tous les véhicules remis en état, des nouveaux outils pour assurer l'entretien de la ville ...

MAIS, il est important d'ouvrir les yeux à notre élu au personnel. Cela ne compense pas :

- Les fiches de postes qui se rallongent,
- Certains objectifs lors des évaluations de moins en moins réalisables,
- Les non-remplacements du personnel absent, l'augmentation de la polyvalence,
- Le manque de formation de management pour les encadrants
- La non-revalorisation de la part de la ville (**déjà insuffisante**) pour compenser la hausse de la mutuelle et prévoyance,
- La multitude de contrats précaires,
- La subvention du COS qui n'atteint pas le 1 % de la masse salariale,
- La prime préfecture quasi inexistante et une IAT insuffisante...

Nous ne demandons pas la lune mais, au minimum, d'être reçus pour une reprise du dialogue social !

Je rejoins la CGT, je me syndique

Nom :	Prénom :
Adresse:.....	
Téléphone.portable courriel.....	
Profession:..... Service : grade catégorie C B A	
Bulletin à remettre à un délégué CGT	

